



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réglementation

Question écrite n° 24458

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre des relations avec le Parlement de lui préciser les perspectives d'inscription à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale du projet de loi n° 321, relatif au protocole additionnel à la convention cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, déposé le 26 juin 1997 et rapidement adopté par le Sénat (14 octobre 1997).

Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que le projet de loi relatif au protocole additionnel à la convention cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale au cours du mois de mai 1999.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24458

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1^{er} février 1999, page 571

Réponse publiée le : 3 mai 1999, page 2719